



## droits des parents envers leurs enfants

Par **quelqu'un**, le **27/05/2020** à **15:08**

Bonjour,

J'ai une copine qui a d'énormes problèmes chez elle depuis très longtemps. Elle se fait insulter tous les jours par son père de "conne", de "mongole", humiliation en famille. Il y a quelques années, il les a menacées, elle et sa soeur, en rigolant et en criant, un marteau à la main : "je vais vous tuer, je vais vous tuer", puis il a éclaté leur téléphone sous leurs yeux au marteau. Il se met dans des relations sentimentale tous les jours, répète que sa relation amoureuse est toxique, qu'elle doit arrêter, qu'elle vera qu'elle était "mongole". Sa belle-mère, il n'y a pas si longtemps que ça, l'a giflée, son père lui dit c'est sa faute. Elle a 17 ans et ça a commencé depuis bien longtemps. Aussi, son père la met en permanence en conflit avec sa soeur de 15 ans, il fait tout pour la plus jeune, moins pour ma copine, et monte sa soeur contre, elle la poussant à mentir et à la pourrir. Elle a un demi-frère de 7 ans, son père lui dit tous les jours qu'il est con, mongole et le petit dit déjà, je cite : "oui, je suis le plus con, je vais me suicider". Ma copine, quand à elle, a déjà voulu en finir, elle en avait parlé à son père pour essayer de réparer les choses. Il s'est foutu d'elle. Elle se serait déjà pendue si je n'étais pas là, qu'elle aurai du le faire. Est-ce normal ? son père peut-il être puni ? doit-elle aller à la police ? que faire ?

Je vous remercie de m'avoir lue.

Par **amajuris**, le **27/05/2020** à **15:36**

bonjour,

votre connaissance peut déposer une plainte ou saisir les services sociaux, mais il serait souhaitable qu'elle puisse avoir des témoins.

salutatio

Par **Tisuisse**, le **27/05/2020** à **18:41**

Bonjour,

Appelez aussi le 119 (numéro gratuit) "enfance en danger", pour avoir aide et conseils.

Par **nihilscio**, le **28/05/2020** à **12:16**

Bonjour,

Est-ce normal ? Non, évidemment. Les parents n'ont pas le droit de traiter leurs enfants comme vous le décrivez.

Son père peut-il être puni ? A première vue, oui, mais à la suite d'un jugement bien sûr.

Doit-elle aller à la police ? C'est une possibilité, outre les deux autres qui vous ont été indiquées. Elle peut aussi alerter le procureur de la République. Si elle n'ose pas, vous pouvez en prendre l'initiative.